



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la Municipalité régionale de comté de Pontiac tenue mardi, le 17 mai 2016 compter de 9h25 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de monsieur Raymond Durocher préfet, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Tuesday, May 17th 2016 at 9h25 in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Mr. Raymond Durocher and to which are present:

Monsieur Raymond Durocher, préfet de la MRC de Pontiac

Monsieur Terry Murdock, préfet adjoint de la MRC Pontiac

Monsieur Winston Suntrum, maire de L'Ile-aux-Allumettes

Monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims

Madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield

Madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse d'Otter-Lake

Monsieur John Armstrong, pro-maire de Clarendon

Madame Sandra Murray, mairesse de Shawville

Procès-verbal Conseil des Maires

Monsieur Bill Stewart, maire de Campbell's Bay

Madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro

Monsieur Donald Gagnon, maire de Chichester

Madame Irene Nadeau, mairesse de L'Ile-du-Grand-Calumet

Monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson

Madame Kathy Bélec, mairesse de Mansfield-et-Pontefract

Monsieur David Rochon, maire de Waltham

Monsieur Brent Orr, maire de Bristol

Monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyn-et-Cawood

Monsieur Gaétan Graveline, représentant de Fort-Coulonge

Madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort

Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire

Monsieur Gabriel Lance Directeur Général

Monsieur Marc Fortin Directeur du développement

Madame Danielle Belec Communications

Madame Annie Vaillancourt comptable

Madame Natacha Guillemette adjointe à la direction

Madame Nancy Dagenais Greffière

Procès-verbal Conseil des Maires

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

RESOLUTION

C.M. 2016-05-01

Il est proposé par monsieur Raymond Durocher résolu d'ouvrir la session régulière du conseil des maires de la MRC Pontiac pour le 17 mai 2016 à 9h18.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Raymond Durocher and resolved that the Regular Session of the Council of Mayors for May 17th 2016 is open at 9h18.

CARRIED

PLAINE INONDABLE - COMITÉ PLÉNIER

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

RESOLUTION

C.M. 2016-05-02

Il est proposé par madame Sandra Murray et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

It is moved by Mrs. Sandra Murray and resolved to adopt the agenda as presented.

CARRIED

Procès-verbal Conseil des Maires

3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING

RESOLUTION

C.M. 2016-05-03

Il est proposé par monsieur Terry Murdock et résolu d'adopter le procès-verbal en date du 19 avril 2016.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Terry Murdock and resolved to adopt the minutes of the April 19th 2016 meeting.

CARRIED

4 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL - COMITÉ ADMINISTRATION - ADOPTION OF MINUTES

RESOLUTION

C.M. 2016-05-04

RÉSOLUTION DE SOLIDARITE POUR LE RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Il est proposé par madame Doris Ranger résolu que le conseil des maires donne une résolution de solidarité des actions prises par le comité d'administration tel que présenté le 3 mai 2016.

ADOPTÉE

MOTION OF SOLIDARITY FOR THE ADMINISTRATIVE COMMITTEE'S REPORT

It is moved by Mrs. Doris Ranger and resolved that the Council of Mayors gives a motion of solidarity for the motions

Procès-verbal Conseil des Maires

taken by the Administrative committees as reported on May 3rd, 2016.

CARRIED

5 PRESENTATIONS

5.1 SERVITECH

INFORMATION - PRÉSENTATION

M. Jean-François Boutin et Mme Nancy Morin de Servitech donne une présentation sur l'évaluation municipale.

Mr. Jean-François, Municipal assessor for Servitech and a Chartered Appraiser since 1998, and Mrs. Nancy Morin give a presentation on property assessment.

6 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

Mme Charlotte L'Ecuyer

Commentaires | Comments:

'Transport en commun - Thom - qu'on se prend en main pour créer un transport en commun pour aller en ville.

Il y a 700 municipalités de moins de 2000 personnes au Québec si elles se réunissent, vous seriez surpris de la puissance que nous aurions.

Procès-verbal Conseil des Maires

Hwy 148 état de l'heure de la route pour le faire, ainsi que forcer les gens à nettoyer leur cour.

Public transportation - Transport Thom - when will be taken in hand to create a public transportation to the city.

There are 700 municipalities with less than 2000 people in Québec if they would get together you would be surprised of the power we would have.

Hwy 148 state of the highway time to get it done, as well as forcing individuals to clean up their yards.'

M. René Ladouceur

M. Ladouceur aimerait qu'une lettre soit envoyée à Bell Mobilité pour faire améliorer le service dans le Pontiac, afin de mettre la pression. Il informe également les maires qu'en étant membre de FQM les membres ont le droit d'une basse de 45% sur les factures, est-ce-que cela vous intéresse?

Le préfet est d'accord et une lettre sera envoyée pour appuyé la demande.

Mr. Ladouceur would like a letter be sent to Bell Mobility to ask for improved service in the Pontiac, to put pressure. He also informed the mayors that being a member of FQM they are entitled to a rebate of 45% on invoices, does that interests you?

The warden agrees to sent a letter to support the request.

11h27

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE | GENERAL ADMINISTRATION

Procès-verbal Conseil des Maires

7.1 AVIS DE MOTION POUR ABROGER ET REMPLACER LE RÈGLEMENT 47-97

RESOLUTION

AVIS DE MOTION 226-2016

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT POUR obliger le versement d'une somme d'argent lors du dépôt du demande de révision d'une évaluation foncière

AVIS DE MOTION

En application des dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), je, Terry Murdock, représentant de la municipalité de Thorne, donne un avis de motion, avec dispense de lecture, de la présentation pour adoption d'un règlement #226-2016 obligeant le versement d'une somme d'argent lors du dépôt du demande de révision d'une évaluation foncière abrogeant et remplacer le règlement 47-97, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

ADOPTION OF A BY-LAW TO requiring the disbursement of an amount of money when filing an application for the review of the real estate

NOTICE OF MOTION

In accordance with the provisions of Section 445 of the Québec Municipal Code (R.S.Q., c. C-27.1), I, Terry Murdock, representative of the Municipality of Thorne, give a notice of motion, with dispense of reading, for the presentation for adoption of a by-law #226-2016 requiring the disbursement of an amount of money when filing an application for the review of the real estate assessment to amend and replace Bylaw 47-97, in accordance with an Act Respecting Land Use Planning and Development (R.S.Q., c. A-19.1).

7.2 RESSOURCES HUMAINES | HUMAN RESOURCES

7.2.1 HUIS CLOS FLOTTANT | FLOATING IN-CAMERA

RESOLUTION

C.M. 2016-05-05

Il est proposé par monsieur Terry Murdock et résolu d'entrer en huis-clos à 11h32.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Terry Murdock and resolved to go in camera at 11h32

CARRIED

7.2.2 SORTIR DU HUIS-CLOS | OUT OF IN-CAMERA

RESOLUTION

C.M. 2016-05-06

Il est proposé par monsieur Terry Murdock et résolu de sortir du huis-clos à 11h42.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Terry Murdock and resolved to come out of the in-camera at 11h42.

CARRIED

7.2.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT | ASSISTANT DIRECTOR GENERAL

RESOLUTION

C.M. 2016-05-07

EMBAUCHE DU DIRECTEUR ADJOINT M. BERNARD ROY

CONSIDÉRANT le processus entrepris pour l'embauche d'un directeur général adjoint pour la MRC de Pontiac;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur Terry Murdock et unanimement résolu d'embaucher monsieur Bernard Roy pour agir à titre de "Directeur général adjoint" avec le statut d'employé cadre, effectif le 24 mai 2016, le tout conformément aux termes et conditions stipulés au contrat d'emploi à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

HIRING OF THE ASSISTANT DIRECTOR GENERAL MR. BERNARD ROY

CONSIDERING the process undertaken for hiring a assistant general manager for the Pontiac;

CONSIDERING the recommendation of the selection committee;

It is proposed by Mr. Terry Murdock and unanimously resolved to hire Mr. Bernard Roy to act as "Assistant Director-General" with the status of staff employee, effective May 24, 2016, all in accordance with terms and conditions stipulated in the employment contract between the parties.

CARRIED

The administration committee will review the contract.

7.2.4 CONTRAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT - M. BERNARD ROY

RESOLUTION

C.M. 2016-05-08

Il est proposé par madame Nadeau et résolu que le contrat d'embauche du directeur général adjoint de la MRC Pontiac, M. Bernard Roy, soit présenté au comité admin pour approbation et adoption.

ADOPTÉE

It is moved by Mme Nadeau and resolved that the hiring contract for the Assistant Director General of the MRC Pontiac, Mr. Bernard Roy, be presented to the Administration committee for approval and adoption.

CARRIED

7.2.5 RÉSIDENCE MEILLEUR REMBOURSEMENT D'IMPÔT**RESOLUTION**

C.M. 2016-05-09

RÉSIDENCE MEILLEUR – REMBOURSEMENT D'IMPÔT

ATTENDU QUE le conseil des maires soutient le projet Résidence Meilleur avec un remboursement d'impôt de 2100\$/année pendant 35 ans;

ATTENDU QUE le conseil des maires croit dans le développement de la région pour tous les résidents, jeunes et âgées

Il est proposé par monsieur Brent Orr et résolu d'approuver le remboursement de 2100 \$ / an pour une période de 35 ans à compter de la première année que le bâtiment est évalué pour les impôts.

ADOPTÉE

TAX REBATE

WHEREAS the council of mayors supports the Résidence Meilleur project with a tax rebate of \$2100/year for 35 years;

WHEREAS the Council of mayors believes in development of the region for all residents, young and old;

It is moved by Mr. Brent Orr and resolved to approve the rebate of \$2100/year for a 35 year period beginning the first year that the building is assessed for taxes.

CARRIED

8 FINANCES

8.1 RAPPORTS FINANCIERS | FINANCIAL REPORTS

RESOLUTION

C.M. 2016-05-10

LISTE DES COMPTES A PAYER ET LA LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par Madame Lynne Cameron et unanimement résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant de 156 167.99\$ de la liste des comptes à payer de la MRC de Pontiac, et le montant de 193 613.92\$ de la liste des comptes payés.

APPROBATION DES DÉPENSES DE VOYAGE ET D'AFFAIRES DES ÉLUS DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Il est également résolu que le Conseil des maires de la MRC de Pontiac autorise le montant payé pour les dépenses de frais de voyage et d'affaires des élus de la MRC de Pontiac au montant de 1 260.90\$ pour les périodes de paie 8 et 9 pour l'année 2016.

LISTS OF ACCOUNTS PAYABLE AND LIST OF PAYMENTS

It is moved by Mrs. Lynne Cameron and resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the list of accounts payable in the amount of \$156,167.99 and the list of payments in the amount of \$193 613.92.

APPROVAL OF THE TRAVEL AND BUSINESS EXPENSES OF ELECTED OFFICIALS SINCE THE LAST MEETING

It is also resolved that the Council of Mayors of the Pontiac MRC authorize the amount paid for the travel and business expenses of the elected officials of the MRC Pontiac in the amount of \$1 260.90 for pay periods 8 and 9 of the year 2016.

CARRIED

8.2 RESOLUTION DE FINANCEMENT EMPRUNT PAR BILLETS - 1 DE 2

RESOLUTION

C.M. 2016-05-11

Il est proposé par monsieur Jim Gibson et résolu unanimement :

QUE la Municipalité régionale de comté de Pontiac accepte l'offre qui lui est faite de **Financière Banque Nationale Inc.** pour son emprunt par billets en date du 25 mai 2016 au montant de 200 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 208-2015. Ce billet est émis au prix de **98,071** CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

7 700 \$	1.70000 %	25 mai 2017
7 900 \$	1.85000 %	25 mai 2018

8 200 \$	2.0000%	25 mai 2019
8 300 \$	2.10000%	25 mai 2020
167 900 \$	2.20000%	25 mai 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Jim Gibson and UNANIMOUSLY RESOLVED:

THAT the Pontiac Regional County Municipality (MRC) accepts the offer of **Financière Banque Nationale Inc.** for the loan by notes dated May 25, 2016 in the amount of \$200,000 made under the Borrowing Bylaw number 208-2015. The ticket is issued at a price of **\$98.071** for each CAD \$ 100.00, nominal value of notes maturing in **(5) five** year series as follows:

\$ 7,700	1.70000%	May 25, 2017
\$ 7,900	1.85000%	May 25, 2018
\$ 8,200	2.00000%	May 25, 2019
\$ 8,300	2.10000%	May 25, 2020
\$ 167 900	2.20000%	May 25, 2021

THAT the notes, capital and interest are payable by cheque to the registered holder or by pre-authorized debit to the same.

CARRIED

Procès-verbal Conseil des Maires

8.3 RESOLUTION DE FINANCEMENT EMPRUNT PAR BILLETS - 1 DE 2

RESOLUTION

C.M. 2016-05-12

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de celui-ci, la Municipalité régionale de comté de Pontiac souhaite emprunter par billet un montant total de 200 000 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
208-2015	200 000 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ce billet est émis;

Il est proposé par monsieur Jim Gibson et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 200 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 208-2015 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le préfet et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 25 mai 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	7 700 \$
2018	7 900 \$
2019	8 200 \$
2020	8 300 \$
2021	8 600 \$(à payer en 2021)
2021	159 300 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité régionale de comté de Pontiac émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 25 mai 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 208-2015, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

WHEREAS, pursuant to borrowing bylaw and the amounts indicated for each of them, the Pontiac Regional County Municipality (MRC) wishes to borrow by ticket an amount totaling \$ 200,000:

Borrowing Bylaw no.	In the amount of \$
---------------------	---------------------

Procès-verbal Conseil des Maires

208-2015	200 000 \$
----------	------------

WHEREAS to this end it is necessary to modify the Borrowing Bylaw under which this note is issued;

It is moved by Jim Gibson and UNANIMOUSLY RESOLVED:

THAT the preamble of this resolution is an integral part as if it were here reproduced in its entirety;

THAT a loan by ticket amount of \$200,000 under Borrowing Bylaw number 208-2015 is achieved;

THAT the notes are signed by the Warden and Secretary Treasurer;

THAT the notes are dated May 25, 2016;

THAT the interest on the notes are payable semi-annually;

THAT the notes as to capital are reimbursed as follows:

2017	7 700\$
2018	7 900\$
2019	8 200\$
2020	8 300\$
2021	8 600\$ (to pay in 2021)
2021	159 300\$ (to renew)

THAT to make this loan the Regional County Municipality of Pontiac (MRC) emit for a shorter term than the term stipulated in the Borrowing Bylaw, that is for a term of **five (5) years** (as of May 26, 2016), in regards to the annual amortization of capital provided for the years 2022 onwards, instead of the term prescribed for said amortization for the Borrowing Bylaw number 208-2015, each subsequent loan must be for the balance or part of the balance owing on the loan.

CARRIED

9 GESTION DU TERRITOIRE | MANAGEMENT OF TERRITORY

9.1 FINANCEMENT POUR PARTENARIAT AVEC CREDDO | FINANCIAL PARTERNSHIP WITH CREDDO

RESOLUTION

C.M. 2016-05-13

Considérant que un important objectif du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Pontiac est de réduire les quantités de déchets acheminées au Lieu d'enfouissement technique de Lachute;

Considérant que l'atteinte de cet objectif passe par la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles;

Considérant que l'économie circulaire ou écologie industrielle consiste à faire circuler les flux de matières et d'énergie entre les différents acteurs, les matières résiduelles des uns devenant les matières premières des autres par la mise en place de synergies industrielles;

Considérant que l'économie circulaire présente de nombreux avantages, à la fois environnementaux et économiques, l'énumération suivante en liste les principaux : préservation des ressources de matières premières, génération de revenus par la revente de matières résiduelles, réduction des dépenses liées au transport, création d'emplois;

Considérant que la MRC de Pontiac a pour mission de soutenir le développement économique et

de favoriser les opportunités d'affaire sur son territoire;

Considérant que le CREDDO (Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais) souhaite jouer un rôle d'animateur régional pour assurer l'établissement de circuits courts entre les entreprises et les acteurs municipaux à travers un projet de synergie industrielle spécifique à l'Outaouais;

Considérant que le projet proposé est d'une durée de 3 ans et que le financement demandé pour la participation de la MRC de Pontiac au projet est de 3000\$ par année, soit 9000\$ au total;

Il est proposé par monsieur Alain Gagnon et résolu

- Que la MRC de Pontiac soit partenaire du projet de synergie industrielle Outaouais porté par le CREDDO et s'acquitte de la participation annuelle de 3000\$ pendant trois (3) années.

ADOPTÉE

CONSIDERING that an important objective of the Pontiac MRC Waste Management Plan is to reduce the amount of waste sent to landfill site of Lachute;

CONSIDERING this objective is the reduction, reuse, recycling and recovery of waste;

CONSIDERING that the circular economy and industrial ecology is to circulate where the flow of material and energy between different actors, each waste becoming commodities to others with the establishment of industrial synergies;

CONSIDERING that the circular economy has many benefits, both environmental and economic, the following list in the main list: preservation of raw material resources, income generation through the resale of waste, reduction of transportation-related expenses, job creation;

CONSIDERING that the MRC Pontiac's mission is to support economic development and promote business opportunities in its territory;

CONSIDERING the CREDDO (Regional Council of the Environment and Sustainable Development of the Outaouais) wants to act as a regional facilitator to ensure the establishment of short circuits between companies and municipal actors through a synergy of industrial project specific to the Outaouais;

CONSIDERING that the proposed project has a term of 3 years and the funding requested for the participation of the Pontiac project is \$ 3,000 per year, or \$ 9,000 in total;

It was proposed by Mr. Alain Gagnon and resolved that the MRC Pontiac be a partner in the Outaouais Industrial synergy project led by the CREDDO and will pay the annual contribution of \$ 3,000 for three (3) year period.

CARRIED

9.2 RÈGLEMENT 05-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2002-003

RESOLUTION

C.M. 2016-05-14

Règlement numéro 05-2016 modifiant le règlement numéro 2002-003 édictant le règlement de zonage afin de retirer les usages de la classe commerciale C8 – Terrain de camping des zones 15 et 16 de la municipalité de thorne

ATTENDU QUE la Municipalité de Thorne a adopté le 12 avril 2016 le règlement numéro 05-2016 modifiant le règlement numéro 2002-003 afin de retirer les usages de la classe commerciale C8 – Terrain de camping des zones 15 et 16 ;

ATTENDU QUE la MRC de Pontiac a reçu ce règlement le 21 avril 2016 et qu'elle a 120 jours pour l'approuver s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du document complémentaire, ou le désapprouver dans le cas contraire, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE le règlement numéro 05-2016 est conforme avec les objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'avec les dispositions du document complémentaire de la MRC de Pontiac ;

Il est proposé par monsieur Gaétan Graveline et résolu d'approuver le règlement numéro 05-2016 modifiant le règlement numéro 2002-003 édictant le règlement de zonage afin de retirer les usages de la classe commerciale C8 – Terrain de camping des zones 15 et 16 de la Municipalité de Thorne, conformément à l'article 137.3 de la Loi

sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est également résolu d'émettre le certificat de conformité dudit règlement.

ADOPTÉE

By-Law Number 05-2016 Amending By-Law Number 2002-003 Enacting the Zoning By-Law in Order to Remove the Uses of Class C8 – Campground from Zones 15 and 16 of the Municipality of Thorne

WHEREAS the Municipality of Thorne adopted on April 12, 2016, By-Law Number 05-2016 Amending By-Law Number 2002-003 in Order to Remove the Uses of Class C8 – Campground from Zones 15 and 16;

WHEREAS the Pontiac MRC received this by-law on April 21, 2016, and has 120 days to approve it if it is in accordance with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document or, if not, withhold the approval thereof, in accordance with an Act Respecting Land Use Planning and Development;

WHEREAS By-Law Number 05-2016 Amending By-Law Number 2002-003 in Order to Remove the Uses of Class C8 – Campground from Zones 15 and 16 of the Municipality of Thorne is in conformity with the objectives of the Land Use and Development Plan and with the provisions of the Complementary Document of the Pontiac MRC;

It is moved by Mr. Gaétan Graveline resolved to approve By-Law Number 05-2016 Amending By-Law Number 2002-003 Enacting the Zoning By-Law in Order to Remove the Uses of Class C8 – Campground from Zones 15 and 16 of the Municipality of Thorne, in accordance with Article 137.3 of an Act Respecting Land Use Planning and Development.

It is also resolved to issue the certificate of conformity of the said by-law.

CARRIED

9.3 RÈGLEMENT 223-2016 BYLAW ADOPTION

RESOLUTION

C.M. 2016-05-15

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 223-2016 ÉDICTANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE RELATIF aux habitations autres qu'unifamiliales dans les aires d'affectation centre local

ATTENDU QUE le dernier schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC est en vigueur depuis le 23 février 2001, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ci-après appelée la LAU;

ATTENDU QUE la MRC est actuellement en processus de révision du schéma d'aménagement et de développement, conformément à l'article 54 de la LAU ;

ATTENDU QUE l'article 64 de la LAU permet au conseil de la MRC de prévoir par règlement, sur l'ensemble ou sur une partie de son territoire, des règles particulières en matière de zonage, de lotissement ou de construction et de délivrance de permis ou de certificats ;

ATTENDU QU' il y a lieu de revoir les usages et activités compatibles à l'intérieur des aires d'affectation Centre local afin de permettre leur consolidation et répondre à des besoins en matière de logement ;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné lors de l'assemblée ordinaire du conseil de la MRC tenue le 15 mars 2016, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), de la présentation pour adoption d'un règlement afin d'autoriser les habitations autres qu'unifamiliales dans les aires d'affectation Centre local identifiées au dernier schéma d'aménagement révisé.

Il est proposé par monsieur Brent Orr et résolu d'adopter le règlement n° 223-2016 édictant le règlement de contrôle intérimaire relatif aux habitations autres qu'unifamiliales dans les aires d'affectation Centre local.

ADOPTÉE

ADOPTION of by-law # 223-2016 enacting an interim control by-law REGARDING NON-SINGLE FAMILY DWELLINGS WITHIN local centre land use designation

WHEREAS the current RCM land use and development plan is effective since February 23, 2001, in

accordance with an Act respecting land use planning and development (L.R.Q., c. A-19.1), hereafter called the LAU;

WHEREAS the RCM has started the land use and development plan revising process, in accordance with article 54 of the LAU;

WHEREAS article 64 of the LAU allows the RCM council, through by-law, on its whole territory or any part thereof, to prescribe special rules in the matters of zoning, subdivision or building and of issuance of permits and certificates;

WHEREAS there is a need to review uses and authorized activities within Local Centre land use designation in order to allow their consolidation and addressing housing needs;

WHEREAS in accordance with article 445 of the Quebec Municipal Code, a notice of motion was given at the regular meeting of the Council of Mayors held on March 15, 2016, for the adoption of a by-law to authorize non-single family dwellings within Local Centre land use designation identified in the current land use and development plan.

It is moved by Mr. Brent Orr resolved to adopt By-Law # 223-2016 Enacting an Interim Control By-Law Regarding Non-Single Family Dwellings within Local Centre Land Use Designation.

CARRIED

9.4 SÉLECTION FINALE DES ROUTES DANS LE CADRE DU PROJET DU PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

RESOLUTION

C.M. 2016-05-16

CONSIDÉRANT QUE le comité plénier a étudié les cartes par municipalité dans le cadre du projet plan d'intervention en infrastructures routières locales;

CONSIDÉRANT l'importance que l'adoption des routes soit faite , afin que CIMA+ puisse entamer l'auscultation

des routes prioritaires;

Il est proposé par monsieur Donald Gagnon et résolu que le conseil des maires de la MRC Pontiac accepte la sélection finale des routes dans le cadre du projet plan d'intervention en infrastructures routières locales tel que proposé par CIMA

9.5 VENTE DE BAIL DE VILLÉGIATURE 701522 00 000

RESOLUTION

C.M. 2016-05-17

entente de vente du bail de villégiature, numéro de dossier 701522 00 000

Attendu que _____ la MRC de Pontiac, par la résolution No ADM-2014-03-11, a adhéré à l'entente de délégation de la gestion foncière sur les terres du domaine de l'État, en a accepté tous les termes, les engagements, les obligations et les modalités.

Attendu que _____ la demande d'achat du bail no. 701522 00 000 est conforme au Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État.

Attendu que _____ la vente du bail no. 701522 00 000 est conforme aux orientations et aux règlements d'urbanisme de la municipalité de Waltham.

Il est proposé par monsieur Terry Murdock et résolu de recommander au conseil des maires de mandater la MRC de procéder à la vente d'une parcelle de terrain de 4000m² telle qu'identifiée dans le dossier 701522 00 000 et selon des directives prévues par le ministère.

Il est également résolu de donner au préfet, M. Raymond Durocher, le pouvoir de signature pour tous les documents dans le dit accord.

sale of recreational LEASE, FILE NUMBER 701522 00 000

Whereas _____ the MRC Pontiac with Resolution No. ADM-2014-03-11, agreed with the delegation

agreement for the management of lots on crown land, and of the accepting of all terms, commitments, obligations and means.

Whereas the lease purchase request no. 701522 00 000 is in conformity with the Bylaw on sales, lease and granting of immovable rights of lots on crown land.

Whereas the sale of the lease no. 701522 00 000 complies with the guidelines and planning regulations of the municipality of Waltham.

It was moved by Mr. Terry Murdock et resolved to recommend to the Council of Mayors to proceed with the sale of a plot measuring 4000m² as identified in the record 701522 00 000 and according to the guidelines provided by the Ministry.

It is also resolved to give the Warden, Mr. Raymond Durocher, signing authority for all documents in the said agreement.

CARRIED

9.6 VENTE 700984 00 000 LAND SALE

RESOLUTION

C.M. 2016-05-18

Attendu que la MRC de Pontiac, par la résolution No ADM-2014-03-11, a adhéré à l'entente de délégation de la gestion foncière sur les terres du domaine de l'État, en a accepté tous les termes, les engagements, les obligations et les modalités.

Attendu que la demande d'achat du bail no. 700984 00 000 est conforme au Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État.

Attendu que la vente du bail no. 700984 00 000 est conforme aux orientations et aux règlements

Procès-verbal Conseil des Maires

d'urbanisme de la municipalité de Otter Lake.

Il est proposé par madame Ranger et résolu de recommander au conseil des maires de mandater la MRC de procéder à la vente d'une parcelle de terrain de 7170m² telle qu'identifiée dans le dossier 700984 00 000 et selon des directives prévues par le ministère.

Il est également résolu de donner au préfet, M. Raymond Durocher, le pouvoir de signature pour tous les documents dans le dit accord.

Whereas the MRC Pontiac with Resolution No. ADM-2014-03-11, agreed with the delegation agreement for the management of lots on crown land, and of the accepting of all terms, commitments, obligations and means.

Whereas the lease purchase request no. 700984 00 000 is in conformity with the Bylaw on sales, lease and granting of immovable rights of lots on crown land.

Whereas the sale of the lease no. 700984 00 000 complies with the guidelines and planning regulations of the municipality of Otter Lake.

It was moved by Mrs Ranger et resolved to recommend to the Council of Mayors to proceed with the sale of a plot measuring 7170m² as identified in the record 700984 00 000 and according to the guidelines provided by the Ministry.

It is also resolved to give the Warden, Mr. Raymond Durocher, signing authority for all documents in the said agreement.

CARRIED

10 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | ECONOMIC DEVELOPMENT

10.1 PACTE RURAL 2014-2015 ADOPTION DU TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

RESOLUTION

C.M. 2016-05-19

PACTE RURAL 2014-2015 DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE PONTIAC : ADOPTION DU TABLEAU FINAL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS DE LA PNRIII 2014-2015

Il est proposé par madame Kathy Bélec et unanimement résolu: d'adopter le tableau final des engagements financiers afin de clôturer le PNRIII année 1 (**2014-2015**) tel que présenté dans le document reçu du MAMOT. Le document est annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE

RURAL PACT 2014-2015 OF THE REGIONAL COUNTY MUNICIPALITY OF PONTIAC:

ADOPTION OF GRID OF FINANCIALS COMMITMENTS PNRIII 2014-2015

It is proposed by Mrs. Kathy Bélec and unanimously resolved: to adopt the grid of financials commitments to close the PNRIII année 1 2014-2015 as presented on the document of the MAMOT. The document is enclosed to the resolution.

CARRIED

10.2 PRIORITÉS FDT 2016-2017 | FDT 2016-2017 PRIORITIES

RESOLUTION

C.M. 2016-05-20

Attendu que la MRC de Pontiac a conclu une entente avec le MAMROT sur le Fonds de développement des territoires (FDT);

Attendu que les priorités de développement FDT 2015-2016 ont été adoptées par la MRC à l'automne 2015 ;

Attendu que plusieurs actions de ces priorités de développement sont en cours de réalisation ;

Attendu qu'il est requis d'adopter annuellement les priorités de développement dans le FDT ;

Il est proposé par madame Lynne Cameron et résolu que la MRC adopte les priorités de développement du FDT 2016-2017 tel que présenté.

ADOPTÉE

Whereas the Pontiac MRC has an agreement with MAMROT on the Territorial Development Fund (FDT);

Whereas the FDT 2015-2016 development priorities were adopted by the MRC in autumn 2015;

Whereas many actions of these development priorities are in the process of being implemented;

Whereas it is required to annually adopt development priorities in the FDT;

It is proposed by Mrs. Lynne Cameron and resolved that the MRC adopts the development priorities of the FDT 2016-2017 as presented.

CARRIED

10.3 RAPPORT PPJ 2015 | 2015 PPJ REPORT

RESOLUTION

C.M. 2016-05-21

Attendu que le comité plénier a regardé et recommande favorablement au conseil des maires;

Attendu que le ministère des Transports requiert l'adoption du rapport annuel d'activités et de dépenses d'entretien du Cycloparc PPJ 2015 dans le cadre du programme d'entretien de la Route Verte ;

Il est proposé par Madame Kathy Bélec et résolu d'adopter le rapport annuel d'activités et de dépenses d'entretien du Cycloparc PPJ 2015 afin de réclamer le montant de \$50 403,42.

ADOPTÉE

Whereas the Plenary committee of the Pontiac MRC studied and recommends this to the Council of Mayors;

Whereas the Ministry of Transport requires the adoption of the annual report of activities and maintenance expenses of Cycloparc PPJ 2015 as part of the maintenance program of the Route Verte;

It is proposed by Mrs. Kathy Bélec and resolved to adopt the annual report of activities and maintenance expenses of Cycloparc 2015 in order to claim the amount of \$50,403.42.

CARRIED

10.4 PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE | MRC STRATEGIC DEVELOPMENT PLAN

INFORMATION

Il a été proposé que le Comité plénier prenne connaissance des priorités FDT 2016-2017 axe d'intervention. Le prochain Comité plénier du 14 juin discutera de l'axe de l'agriculture pour préciser ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire.

It was proposed that the Plenary Committee becomes acquainted with the 2016-2017 FDT priorities intervention

axis. The next Plenary Committee on 14 June will discuss the axis of Agriculture to specify what has been achieved and what remains to be done.

OVERVIEW IS REQUESTED BEFORE STARTING ON ANY PARTICULAR SECTOR.

11 CORRESPONDANCE - COURRIEL | CORRESPONDENCE - EMAIL

11.1 DEMANDE D'APPUI - MUNICIPALITÉ LAC SAINTE-MARIE - AUTOROUTE 5

RESOLUTION

C.M. 2016-05-22

Il est proposé par monsieur Carl Mayer et résolu d'appuyer la municipalité de Lac Sainte-Marie avec leur demande auprès des autorités gouvernementales compétentes de nommer l'autoroute 5 'Autoroute Réjean Lafrenière' en honneur de celui-ci, à titre de commémoration.

ADOPTÉE

It is proposed by Carl Mayer and resolved to support the Municipality of Lac Sainte-Marie with their application to the competent authorities of the government to appoint Highway 5 'Highway Réjean Lafrenière' in honor of the latter, as a commemoration.

CARRIED

11.2 DEMANDE DE FINANCEMENT REHAUSSÉ ET RÉPONDANT AUX BESOINS DES TERRITOIRES EN MATIÈRE DE TRANSPORT ADAPTÉ DES PERSONNES

INFORMATION

12 DIVERS | MISCELLANEOUS**12.1 PUB TOURNOI DE GOLF - BOUFFE PONTIAC****TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE BOUFFE PONTIAC****GOLF TOURNEMENT FOR BOUFFE PONTIAC*****Samedi le 28 mai, 2016****Quatuors**Départ simultané à 13:00**Souper Spaghetti à 17:30**Membres : 20.00\$**Non membres 30.00\$****Saturday May 28, 2016****Foursomes**1:00 PM shotgun start**5:30PM Spaghetti Dinner**Members: 20.00\$**Non-members: 30.00\$**Nous accepterons des dons de nourriture**non-périssable ainsi que des dons**Accepting non-perishables or cash**donations for Bouffe Pontiac. Come*

Procès-verbal Conseil des Maires

*monétaires pour Bouffe Pontiac. Venez
participez en grand nombre pour
aider à soulager la faim dans le Pontiac!*

*on out and participate to help us
feed the need for food in Pontiac!*

Ellen Boucher

Bouffe Pontiac
2, rue Elsie, C.P. 309
Campbell's Bay, Qc
J0X 1K0
Tél : 819-648-2550
Télec : 819-648-2667
bouffepontiac@yahoo.fr

12.2 ENTRÉE DE LA MRC PONTIAC | ENTRANCE OF THE MRC PONTIAC

RESOLUTION

C.M. 2016-05-23

Il est proposé par monsieur Bill Stewart et résolu d'embaucher la firme de CIMA+ pour formuler une demande auprès de la MTQ pour l'entrée-sortie le long de la 148 pour la MRC Pontiac au montant de 4950\$.

Procès-verbal Conseil des Maires

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Bill Stewart and resolved to hire the firm of CIMA+ to formulate the requests to the MTQ for the entrance-exit on Highway 148 for the MRC Pontiac in the amount of 4950\$.

CARRIED

13 FERMETURE | CLOSING

RESOLUTION

C.M. 2016-05-24

Il est proposé par monsieur Terry Murdock et résolu de terminer la rencontre à 12h01.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Terry Mudock and resolved to close the meeting at 12h01.

CARRIED

Gabriel Lance
Directeur général et secrétaire-trésorier

Raymond Durocher
Préfet